

Yemaya

N° 21

LETTER DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRES DANS LA PÊCHE

MARS 2006

Editorial

Chères amies, chers amis,

Dans ce numéro de Yemaya, vous trouverez des articles qui viennent du Chili, du Brésil, de l'Union européenne. Au Chili et au Brésil, le gouvernement a pris des mesures visant à déléguer des responsabilités aux populations locales pour gérer les ressources halieutiques. Ces mesures tiennent compte du fait que la participation des communautés locales est essentielle pour une bonne gestion des pêches. Au Chili, des zones de gestion et d'exploitation (AMERB) ont été instaurées, procurant à des groupes communautaires bien définis quasiment des droits de propriété sur les ressources sédentaires. Au Brésil, un système légèrement différent de zones protégées (RESEX) est en cours de développement.

Les articles analysent ces diverses initiatives dans une perspective de genres. Ainsi, l'article raconte les démarches entreprises par un groupe de femmes pour obtenir l'attribution de zones de gestion et d'exploitation pour des algues marines et les problèmes rencontrés, notamment de la part des syndicats de pêcheurs.

L'article du Brésil soulève différents problèmes à propos du système RESEX, qui devrait tenir compte en même temps de la terre et de la mer. Il souligne que, même si les communautés se voient attribuer des droits d'accès dans les eaux côtières, les avantages restent minimes si elles n'ont pas de droits semblables sur le littoral. Cela est particulièrement vrai lorsque d'autres intervenants très puissants entrent en jeu, par exemple des opérateurs touristiques, déterminés à s'installer sur le front de mer. Cet article traite également des aspirations des hommes et des femmes au sein des communautés de pêcheurs et des priorités divergentes des populations

locales, de l'industrie touristique et des groupes écologistes conservationnistes.

La résolution du Parlement européen sur Les réseaux des femmes : pêche, agriculture et diversification (2004/2263 INI), adoptée le 15 décembre 2005, est intéressante. Elle demande aux Etats membres d'entreprendre les actions nécessaires pour garantir une meilleure reconnaissance juridique et sociale du travail des femmes dans le secteur de la pêche. Elle demande également à la Commission d'envisager des mesures visant à aider au développement d'un réseau de femmes pour l'ensemble de l'Union européenne. A cet égard, on se réjouit de la récente mise en route de la formation d'un réseau comprenant des organisations de femmes de la pêche en Europe, appelé Réseau européen AKTEA: Femmes dans la pêche et les cultures marines.

Nous reprenons également une information relative à l'utilisation de séchoirs solaires par des femmes du Tamil Nadu, en Inde. Après le tsunami, un certain nombre d'initiatives intéressantes ont été proposées à ces femmes et l'expérience acquise pourrait être utile pour d'autres femmes de la pêche dans d'autres régions du monde.

Nous remercions ceux et celles qui ont répondu au questionnaire sur Yemaya. Vos commentaires sont très utiles. Pour ceux qui n'ont pas encore répondu, le questionnaire est également disponible sur le site Internet d'ICSF (www.icsf.net). Vos commentaires et vos contributions au bulletin nous intéressent. Faites nous savoir si vous voulez recevoir un rappel deux mois avant la publication du prochain bulletin pour communiquer à temps articles et informations diverses concernant les femmes au sein des populations de pêcheurs. Vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante icfs@icsf.net



Sommaire

Chili.....	2, 3, 4
Brésil	6
Union européenne	8, 10
Inde	11, 12